

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2015685	Date d'inspection Le 10 juillet 2024	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins 2		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. La mentore en assurance de la qualité a inspecté l'aire de jeu extérieur. 3 nouveaux dossiers d'employés ont été vérifiés lors de l'inspection. Les trois dossiers étaient complets.

Une discussion a eu lieu avec l'exploitant concernant les zones ombragées représentant au moins 10 % de la superficie pour chaque aire de jeu afin de protéger les enfants et les membres du personnel de la chaleur durant les temps les plus chauds de la journée.

Le mentor a observé des toiles d'araignées sur le gazon. Le mentor a demandé à l'exploitant s'ils ont vérifié le manuel de fabricant des toiles pour confirmer si une surface protectrice est requise ou pour vérifier s'ils sont seulement recommandés pour l'utilisation au domicile. L'exploitant a expliqué que les enfants ne les utilisent pas et qu'ils sont mis sur le gazon jusqu'à ce qu'ils décident ce qu'ils veulent faire avec. Le mentor a fait un rappel qu'il serait important de faire ces vérifications avant que les enfants utilisent les toiles d'araignées.

original signé par
Erika Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 juillet 2024

Date

original signé par
Lynn Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 juillet 2024

Date